

Voie d'accès

☒ Formation continue

Éligible au CPF

☐ Oui

☒ Non

PUBLIC

- Salarié désigné compétent, animateur ou responsable HSE

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 12 personnes maximum
- Inscription possible toute l'année selon le calendrier en cours

OBJECTIFS

- Comprendre sa mission confiée par son employeur
- Accompagner le chef d'entreprise dans la mise en place de sa politique générale de prévention
- Utiliser des outils pour analyser, travailler et proposer des actions ou des mesures de préventions

DURÉE

- 5 jours : 35h

TARIFS

- **Tarif inter** : 1750€ net de taxe par personne
- **Tarif intra** : nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Cette formation est animée par un formateur expert certifié INRS.

Méthodes transmissives et interrogatives :

- Alternance de contenus théoriques et méthodologiques, échange d'expériences
- Cas pratiques et mises en situation
- Supports de cours

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.ccivf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de formation

Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace
70 rue de la Concise
86500 Montmorillon

Site de Loudun

Espace formation
1 avenue de la Coopération
86200 Loudun

NOUVEAUTÉ 2026

PROGRAMME & CONTENU

JOUR 1 :

- Connaître la réglementation
- Les obligations de l'employeur/ de l'employé
- Les documents obligatoires
- Le rôle du référent S et ST
- La lettre de mission

JOUR 2 :

- Définition et enjeux de la prévention
- Acteur interne et externe en prévention
- Coût (direct/indirect) et rentabilité de la prévention
- Le mécanisme d'apparition du dommage

JOUR 3 :

- L'accueil des nouveaux salariés
- Elaborer les plans de prévention de co-activité
- Veiller aux affichages obligatoires

JOUR 4 :

- Le Document Unique : l'enjeu de la rédaction
- L'étude des locaux
- Les cotations des situations dangereuses
- La recherche des mesures de prévention

JOUR 5 :

- La mise en place du plan d'action
- Connaître la signalisation Santé Sécurité au travail
- Elaborer les statistiques de l'entreprise
- Enquête qualité et bilan de fin de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle de la progression et du développement des connaissances et des compétences acquises conformément aux objectifs visés tout au long de la formation.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.
- Délivrance d'une attestation de formation.

AUTRES INFORMATIONS

Un recyclage est conseillé tous les 4 ans.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap :

referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration

